

## C'est le moment ! Affirmons nos revendications

- **Hausse des salaires et des pensions,**
- **Défense des emplois, de la Sécurité sociale et des retraites**

## GRÈVE MARDI 9 OCTOBRE

**Alors que les dividendes versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter (+ 23% de hausse en France au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, soit 50,9 milliards d'€), le Premier Ministre annonce de nouveaux cadeaux fiscaux (CICE, CIR...) pour les actionnaires, les patrons et les banquiers !**

**Pour les salariés, les retraités, les chômeurs, les jeunes et les familles populaires, le gouvernement dicte une avalanche de mesures antisociales et d'appauvrissement :**



- Gel des pensions et des prestations sociales, alors que l'inflation repart ;
- Projet de baisse très forte des allocations chômage ;
- Attaque contre la sécu et l'accès aux soins, au point d'envisager de supprimer les revenus pendant les arrêts de travail ;
- Destruction d'emplois, fermetures et privatisation dans les services publics ;
- Destruction d'emplois, restructurations, dans l'industrie et des secteurs tels le commerce ;
- Barrages contre le droit aux études et l'accès à l'Université pour les jeunes ;

- Fin du système de retraite par répartition au profit d'un régime universel qui ouvrirait la voie à la capitalisation.

## Projet de réforme des retraites

Aujourd’hui notre système de retraite fonctionne par répartition, c'est-à-dire que les cotisations du moment financent les retraites du moment, et que les cotisations ouvrent le droit à de futurs droits à la retraite.

**Ce système collectif a pour fondement la solidarité entre les générations.**

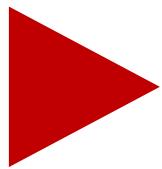
### La retraite par points, qu'est-ce que c'est ?

- Le cumul tout au long de la carrière professionnelle de points acquis en fonction de la valeur d'achat du point : le montant de la retraite est alors déterminé en multipliant les points accumulés à la valeur du point à la liquidation des droits. La valeur du point pourrait varier d'une année à l'autre, en fonction de la conjoncture économiques et des décisions gouvernementales. **Il n'y aurait donc plus de montant garanti des retraites.**

- Le calcul du montant de la retraite ou de la pension sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années pour le privé ou les 6 derniers mois pour le public, et donc **la baisse mécanique des retraites ou des pensions.**

- La fin des dispositifs, comme les pensions de réversion ou les droits familiaux, qui permettent en partie la compensation des retraites des femmes (inférieures en moyenne de 26% à celles des hommes), les départs en retraite anticipés pour carrière longue, ou le minimum contributif qui permet de compenser les faibles revenus des salariés les plus modestes.

La retraite par points impliquerait inévitablement de souscrire à une retraite complémentaire par capitalisation. **Il s'agir donc d'individualiser le droit à la retraite.**



## MARDI 9 OCTOBRE TOUS EN GRÈVE pour les revendications :

- Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, du Code des pensions civiles et militaires. **NON au régime universel de retraite par points.**
- Augmentation générale des pensions, des prestations sociales et des salaires.
- Défense de la Sécurité sociale.
- Défense et développement des services publics. Arrêt des fermetures, des privatisations et des suppressions de postes. Retrait des mesures du plan Action Publique 2022.
- Libre accès des bacheliers à l'université dans la filière de leur choix, abandon de *Parcoursup*.
- Maintien des droits ouverts pour les chômeurs, et de la gestion paritaire de l'assurance chômage.
- Défense des conventions collectives, de la hiérarchie des normes et des CHSCT, abrogation des lois Rebsamen, El Khomri, et des ordonnances Macron.
- Retrait du pacte ferroviaire qui détruit le statut des cheminots et prépare la privatisation en remettant en cause un service public ferroviaire de qualité.
- Non aux licenciements et aux suppressions de postes, maintien de tous les sites industriels, tertiaires et publics.
- Arrêt de toutes les poursuites patronales et judiciaires contre les syndicalistes, les salariés et les jeunes.

**MARDI 9 OCTOBRE  
RASSEMBLEMENT À 10h30  
DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE SAINTES**